

ÉCHOGRAPHIE GYNÉCOLOGIQUE ET OBSTÉTRICALE

Diplôme Inter Universitaire - 1 an

INFORMATIONS

CALENDRIER



Novembre 2024 - Octobre 2025 Faculté de Médecine de Lille

DIRECTRICE DU DIPLÔME : Pr Véronique HOUFFLIN-DEBARGE RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

-Inscription administrative possible uniquement pour les étudiants dont la pré-inscription a été validée par un accord de la part du Pr HOUFFLIN DEBARGE. -Inscription obligatoire avant le premier cours

Pauline GUILBERT

Département de FMC / DPC Faculté de Médecine / Pôle Recherche Place de Verdun 59045 Lille Cedex

pauline.guilbert@univ-lille.fr 03.20.62.34.95

INSCRIPTION medecine.univ-lille.fr

OBJECTIFS

Acquisition de connaissances approfondies dans le domaine de l'échographie en Gynécologie-Obstétrique dans le but d'acquérir une véritable compétence théorique et pratique fondée sur l'apprentissage et la pratique des différentes modalités d'exercice de l'échographie, ainsi que sur la connaissance des indications et des résultats de cette technique, comparativement aux autres méthodes diagnostiques, en particulier dans le domaine de l'imagerie.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Les étudiants au-delà de la 2ème année de formation des D.E.S. de Gynécologie-Obstétrique, d'Imagerie médicale, et des différentes spécialités médico-chirurgicales pratiquant des échographies gynécologiques et Obstétricales
- Les médecins gynécologues-obstétriciens et radiologues diplômés ainsi que les médecins titulaires d'une spécialité médicale utilisatrice
- Les médecins étrangers justifiant du même niveau d'études, après accord du Conseil Pédagogique National, sur proposition du responsable local
- Les sages-femmes titulaires du diplôme d'état ayant un minimum de 2 années d'exercice professionnel
- Les sages-femmes ayant obtenu un DU ou une attestation d'échographie obstétricale ont l'opportunité pour une période de 4 ans allant de 2023 à 2027 de valider leurs acquis sous certaines conditions

La sélection des demandes d'inscription sera réalisée par les responsables de la formation après réception du dossier de réinscription (lettre de motivation et CV).

PRE-INSCRIPTION OBLIGATOIRE (pour les 1ères inscriptions ET pour les réinscriptions)

CV et lettre de motivation à adresser avant le 30 septembre 2024 à

Madame Katy BROUILLARD secrétaire universitaire UFR3S - Médecine katy.Brouillard@chu-lille.fr 03.20.44.49.28

Tarif individuel

1000 €

Étudiant + réinscription examen

200 €







ÉCHOGRAPHIE GYNÉCOLOGIQUE ET OBSTÉTRICALE

Diplôme Inter Universitaire - 1 an

INFORMATIONS

CALENDRIER



Novembre 2024 - Octobre 2025 Faculté de Médecine de Lille

DIRECTRICE DU DIPLÔME : Pr Véronique HOUFFLIN-DEBARGE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

-Inscription administrative possible uniquement pour les étudiants dont la pré-inscription a été validée par un accord de la part du Pr HOUFFLIN DEBARGE. -Inscription obligatoire avant le premier cours

Pauline GUILBERT

Département de FMC / DPC Faculté de Médecine / Pôle Recherche Place de Verd<u>un 59045 Lille Cedex</u>

pauline.guilbert@univ-lille.fr 03.20.62.34.95

INSCRIPTION medecine.univ-lille.fr

ORGANISATION & EXAMEN



№ 100 HEURES DE FORMATION

Réparties en 3 sessions

Enseignement pratique : Stages 2 fois ½ journée par semaine dans un service agréé par le directeur du D.I.U. avec un minimum de 40 vacations ou de 80h.

CONTENU

- Base physique de l'échographie
- Module Gynécologie
- Module Obstétrique
- Cas clinique (enseignement théorique)

VALIDATION

- Suivi avec assiduité des enseignements théoriques et des stages pratiques (feuilles émargement + certificat de stage)
- Réussite à l'examen (Épreuve écrite de 2 h)

 Obtention de la moyenne à l'épreuve écrite requise pour l'admissibilité

Obtention de la moyenne à l'épreuve écrite requise pour l'admissibilité aux épreuves pratiques.

- Épreuve pratique sur patiente
- Epreuve sur simulateur.
- Validation du programme d'analyse initiale des pratiques en échographie du premier trimestre dans le cadre du dépistage de la trisomie 21.

Une note inférieure à 10 à l'examen pratique sur patiente est éliminatoire.

La réussite à l'examen est prononcée par obtention de la moyenne entre épreuves théoriques, sur simulateur et épreuve pratique, à coefficient égal et obtention du certificat d'analyses des pratiques pour l'échographie du premier trimestre.

1 seule session.



